

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

Hiver 1947

49

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

“Groupe Audois d'Études Folkloriques”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Tome VII

10^{me} Année — N° 4

HIVER 1947

Folklore (10^{me} année - n° 4)

Hiver 1947

SOMMAIRE

A. VAN GENNEP

*La chanson de la Fontoise
ou des écoliers pendus*

DE BERNE

Une version Tarnaise de la Bête aux sept têtes

René NELLI

La légende des pierres de Naurouse

A. MOULIS

L'Ami des Loups
(conte populaire)

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois
2^e Partie : Analyse Bibliographique (suite)

La chanson de la Fontoise ou des Écoliers pendus ⁽¹⁾

On aura lu avec intérêt l'article dans lequel M. Déodat Roché a tenté d'expliquer historiquement par les troubles de la Réforme la chanson des trois étudiants qui, ayant rencontré trois « fillettes », en prirent leur plaisir, furent mis à mort, et trop vite pour que pût intervenir en leur faveur l'un de leurs parents, puissant gouverneur en France, lequel, de rage, mit la ville à feu et à sang.

Le nom de cette ville, dans les textes utilisés par M. Roché est *Fontoise* ou *La Fontoise* dans le texte catalan ; et comme Arques (Aude, canton de Couiza) a beaucoup de sources, « ce village a pu être désigné comme Fontois, de *Fons* et *ensis*, pourvu de » (2). Cette étymologie est déjà fort contestable ; en outre aucun document historique n'est en faveur de l'hypothèse. Et surtout cette consonnance *Fontoise* et le thème de la chanson suggèrent aussitôt le rapprochement avec *Pontoise* (Oise) et la chanson des Trois écoliers de Paris qui, ayant pris leur plaisir de trois jeunes dames, furent emprisonnés dans cette ville que détruisit leur parent, puissant gouverneur en France.

Comme Geôrges Doncieux a dans son *Romancero* (3) étudié les diverses versions connues de son temps et donné un commentaire comparatif de cette chanson, je n'insisterai ici que sur quelques détails. Le texte le plus ancien connu pourrait se situer vers la fin du XV^e siècle. Mais Nigra, se fondant sur les versions piémontaises et catalanes tentait de la rapprocher d'événements survenus à Toulouse, vers 1331 ou 1335, d'après l'*Histoire du Midi de la France* de *Mary-Lafon* (4). La localisation de M. Roché aurait pu se fonder partiellement sur la théorie de Nigra.

D'autre part, utilisant la version de l'Aude publiée en 1878, Gaston Paris avait déjà admis une erreur de graphie ; on a de même en Pémont : *Pintuza*, en Catalogne *Puntosa*, *Pontosa* et *Ponto*, et même *Tortasa*. C'est Gaston Paris qui discerna l'historicité de la complainte : En 1259, Saint Louis fonda l'*Hôtel-Dieu de Pontoise avec l'argent* qu'il exigea d'Enguerrand de Concy pour avoir fait pendre trois écoliers de l'abbaye de Saint-

1) Voir « Folklore-Aude », N° 38, p. 3-11.

2) p. 11.

3) Doncieux, *Romancero*, N° 4.700 de ma « Bibliographie » p. 207-214.

4) T. III et Revue de Toulouse, juin 1882.

Nicolas, près Laon, qui avaient par inadvertance chassé dans ses forêts. Le fait est signalé à la fois dans les *Chroniques de Saint-Denis* et dans le *Mystère de Saint-Louis* du poète Gringore. La transformation des détails est entièrement dans la ligne de création des complaintes de ce genre.

La version de l'Aude a été aussi publiée à Carcassonne dans un périodique nommé : « *Le bon sens* », le 10 août 1878, d'où elle a passé dans *Mélusine*, t. II, où Doncieux l'a trouvée. C'était la seule version méridionale française dont il ait eu connaissance (son livre parut en 1904) ; les textes catalans qu'il a utilisés avaient été publiés en 1866, 1882 et 1893. Ne les ayant pas sous les yeux, je ne puis dire dans quelle mesure diffère le texte obtenu de Mme Riera par M. Roché ; la mention du duc de Rohan la situe en effet, très probablement au XVII^e siècle ; elle serait donc relativement tardive.

A. VAN GENNEP.

Une Version Tarnaise de La bête aux sept têtes

Ce conte nous semble très brouillé. Il combine des thèmes empruntés aux autres contes gascons et languedociens : la bête aux sept têtes toujours renaissantes, à qui la fille du roi doit être sacrifiée, figure dans « les fils du pêcheur », de façon constante. (cf. : « Folklore », Avril 41, page 99).

Les trois chiens magiques : Brise-fer, Passe-Partout, Va-comme-le-vent, sont associés, d'ordinaire, aux héros nés d'un animal : « Jean de l'Ours », née d'une ourse, ou « le fils du pêcheur », dont le vrai père est un poisson.

Les épreuves que le jeune homme doit subir dans le château désert sont à peu près les mêmes que celles que la malignité de ses deux compagnons impose à Jean de l'Ours. (cf. « Folklore », Avril 41, page 91).

Les langues du monstre, conservées par le héros, et qui lui servent, par la suite, à confondre le prétendant qui se donne pour le sauveur de la Princesse est un trait qui semble appartenir en propre au conte : « le fils du Pêcheur ».

L'intervention du corbeau (habituellement avide de chair humaine et à qui le héros doit donner de sa propre chair) est fréquente dans nos contes. Mais ici le thème est amenuisé.

Ce qui nous semble intéressant dans la présente version de la Bête-à-sept-têtes, c'est l'épisode initial : « la sœur ennemie de son frère », qui ne paraît pas souvent dans les contes occitaniens.

DE BERNE.

LA BÊTE AUX SEPT TÊTES

Il y avait une fois un homme et une femme qui avaient deux enfants, un garçon et une fille. Ils n'avaient pour tout bien que trois moutons, que le garçon allait faire paître.

Un jour que les moutons broutaient sur le bord du chemin, il passa un vieil homme accompagné de trois chiens, qui dit au garçon :

— Ces moutons sont bien beaux, veux-tu les changer contre mes trois chiens. Ils s'appellent : Brisefer, Passepartout et Va-comme-le-vent.

— Non, répondit le garçon, mon père me gronderait.

— Bah ! répondit le vieil homme, ton père ne te dira rien, car ces trois chiens feront tout ce que tu voudras. A chaque repas, tu n'auras qu'à commander, et ils te feront venir tout ce que tu désireras pour manger.

Enfin, le vieil homme fit tant qu'ils échangèrent les moutons contre les chiens. Le vieil homme prit les trois moutons et le garçon les trois chiens.

Quand le garçon arriva à la maison accompagné des trois chiens, son père lui dit :

— Où sont les moutons ?

— Il est passé un vieil homme avec ces trois chiens, répondit le garçon, et il m'a demandé de les échanger contre nos trois moutons. Je ne voulais pas le faire, mais il m'a dit que nous n'aurions plus besoin de travailler et que ces trois chiens nous feraient venir tout ce dont nous aurions besoin.

— Fichu bête ! répondit le père, c'est l'homme t'a trompé.

— Eh bien, dis à la mère qu'elle ne prépare rien pour dîner, et nous verrons bien.

Quand l'heure du repas arriva, la mère dit au garçon :

— Commande aux trois chiens, pour voir s'ils nous donneront à manger.

Alors le garçon appela les trois chiens :

— Allons, Brisefer, fais-moi venir du pain. Allons, Passepartout, fais-moi venir de la viande.

Les deux chiens, d'un coup de patte, firent venir du pain et de la viande, tant qu'ils en purent manger. Le garçon demanda alors à Va-comme-le-vent :

— Fais-moi venir du vin.

Et le chien d'un coup de patte fit venir du vin, tant qu'ils en purent boire.

Et chaque jour ce fut la même chose.

Au bout d'un certain temps, ils devinrent fort riches. Quand le garçon vit que son père et sa mère n'avaient plus besoin de lui, il leur dit :

— Je veux aller faire mon tour et veux prendre ma sœur avec moi.

— Fais comme tu voudras, répondit le père.

Alors le frère et la sœur partirent avec les trois chiens. Et chaque fois, qu'arrivait l'heure du repas, ils commandaient aux chiens de faire venir tout ce dont ils avaient besoin.

Un jour, il y avait bien longtemps qu'ils étaient partis de la maison, ils trouvèrent sur leur chemin, un grand château. Ils y entrèrent pour demander à se reposer, mais ils ne trouvèrent personne.

— Ce château est abandonné, dit le garçon, nous allons y demeurer. Toi, dit-il à sa sœur, tu resteras ici, tandis que moi, j'irai à la chasse.

Le lendemain, le garçon partit à la chasse avec ses trois chiens.

— Laisse-moi un chien auprès de moi, dit sa sœur, puisque je suis seule. Et le garçon laissa Brisefer.

Quand le garçon fut à la chasse, il sortit du château un grand prince, beau comme un astre, qui s'avança vers la fille en lui disant :

— Bonjour, belle Princesse !

— Bonjour, beau Prince ! répondit la fille.

Tous deux se mirent à parler, et s'accordèrent tant, qu'ils décidèrent de se marier.

— Mais mon frère, dit la fille, ne le voudra pas.

— Eh bien, répondit le Prince, il faut le faire mourir... Tu n'as qu'à mettre ceci dans sa soupe, et tu verras qu'il ne nous embarrassera plus.

La fille fit ce qu'avait dit le Prince. Mais Brisefer voyait tout cela.

Quand le garçon arriva de la chasse, sa sœur lui dit :

— Voici ta soupe toute chaude, mange-la.

Le garçon se mit à table, et au moment où il allait manger sa soupe, Brisefer d'un coup de patte la renversa par terre.

Qu'as-tu fais à mon chien, dit le garçon, jamais il n'a agi ainsi ?

Mais tout en resta là.

Le lendemain, le garçon retourna à la chasse, en laissant à sa sœur Passepartout. Quand il fut parti, le Prince revint et dit à la fille :

— Nous n'avons pas réussi, mais aujourd'hui, il faut faire quelque chose de mieux. Dans le jardin, il y a un puits, il faut mettre quelque chose dessus qui en cachera l'ouverture et tu disposeras la table par dessus. Quand ton frère viendra manger sa soupe, tout tombera avec lui dans le puits.

Quand le chasseur arriva de la chasse, sa sœur lui dit :

— Comme il fait chaud aujourd'hui ! j'ai mis la table à l'ombre dans le jardin.

Alors son frère y va. Mais comme il allait se mettre à table, Passepartout, qui avait tout vu, d'un coup de patte, fit tout tomber dans le puits.

Le garçon ne savait que penser de tout cela : il n'avait jamais vu le Prince, parce qu'il se cachait, quand il revenait de la chasse.

Le lendemain le garçon retourna à la chasse. Et quand il fut parti, le Prince revint vers la fille en lui disant :

— Nous n'avons pas encore réussi, mais cette fois, nous réussirons. Dès que ton frère rentrera de la chasse, tu tomberas comme morte à ses pieds en lui disant : Dans le château, il y a douze chambre et là-bas dans la dernière, il se trouve une fiole, sur la cheminée. Si tu ne me l'apportes, je mourrai.

Quand le chasseur arriva de la chasse, la fille tomba comme morte devant lui, et lui dit doucement ce que lui avait dit le Prince. Alors le garçon en traversant les douze portes, alla à la dernière chambre, chercher la fiole demandée. Mais aussitôt qu'il y fut arrivé, le Prince, qui était caché, ferma vite les douze portes avec le verrou et enferma ainsi le garçon dans la dernière chambre.

Quand le garçon se vit enfermé, il se dit :

— Cette fois, je suis perdu.

Mais au bout de quelque temps, il se souvint qu'il avait sur lui un sifflet pour appeler ses trois chiens. Alors il se mit à siffler les chiens qui étaient restés avec sa sœur.

Quand les trois chiens entendirent le sifflet, ils commencèrent à lever les oreilles, et quand ils eurent vu d'où venait le coup de sifflet, à coups de pattes ils se mirent à démolir les douze portes.

Le garçon ainsi délivré, vit sa sœur avec le Prince qui les regardaient. Alors il leur dit :

— Vous vouliez me faire mourir !

Et criant aussitôt à ses trois chiens, il leur dit :

— Etranglez-moi vite ce méchant Prince.

Alors les trois chiens sautèrent sur le Prince et n'en firent qu'une bouchée.

— Toi, ma sœur, je ne veux pas te faire mourir, mais je ne veux plus de toi. Reviens à la maison et tu n'auras plus les chiens pour te faire manger.

La fille s'en alla vers la maison et le garçon quitta le château.

Un jour, il rencontra sur son chemin, une jeune fille, qui était belle comme le jour et qui avait l'air d'être malheureuse.

Le garçon, qui était brave, lui dit :

— Qu'avez-vous ? Vous ne semblez pas contente.

— Non, répondit la jeune fille, je ne suis pas contente parce que on veut me faire manger par la bête à sept têtes.

Chaque année il lui faut une jeune fille. Alors, on tire au sort, et c'est moi, cette fois, qui ai été désignée.

— Vous ne pouvez pas tuer cette bête ?

— Je suis allée pour la tuer, mais je n'ai pas pu, car si je lui coupe une tête, le lendemain, il en revient une autre.

— Eh bien, si vous me promettez de m'épouser, moi, je la tuerai.

— Oui, je vous le promets.

Et le garçon alla voir la bête aux sept têtes, qui lui dit, en le voyant arriver :

— Que viens-tu faire ici, petit ver-de-terre ?

— Je viens me battre avec toi, pour te tuer.

Et aussitôt, il se mit à siffler ses trois chiens.

— Allons, Brisefer, Passepartout, Va-comme-le-vent, tuez-moi cette vilaine bête.

Et Brisefer, bondissant, lui coupa deux têtes. Passepartout lui en coupa une autre et Va-comme-le-vent en fit autant.

Alors la bête lui dit :

— Pour aujourd'hui, je te donne gagné, mais il faudra revenir demain.

Le lendemain, le garçon revint, et vit que les quatre têtes avaient repoussé. Furieux, il engagea la bataille, et les chiens coupèrent cette fois cinq têtes.

Alors la bête lui dit :

— Pour aujourd'hui, il y en a assez. Reviens demain.

Le lendemain, le garçon revint vers la bête, et dit aux chiens :

— Cette fois, il faut tuer cette vilaine bête tout à fait.

Alors les trois chiens sautèrent sur la bête et lui coupèrent toutes les têtes. Et le garçon dit à la jeune fille :

— Je veux prendre les sept langues, prêtez-moi votre mouchoir pour les envelopper. Et vous, vous prendrez les sept têtes.

Alors la jeune fille amena le garçon à la maison de son père, pour lui faire connaître son sauveur.

En chemin, un homme les aperçut tous deux. Cet homme avait déjà demandé la jeune fille en mariage, en promettant de tuer la bête à sept têtes. Voyant que la jeune fille était accompagné par celui qui avait tué la bête, il décida de le tuer. Comme ils devaient passer sur un sentier, qui borde la mer, il se cache derrière un rocher. Au moment où ils arrivèrent près de lui, d'un coup de pied, il fit tomber le garçon dans la mer, pour le noyer.

Alors, s'approchant de la jeune fille, il lui dit :

— Maintenant, il faut me donner les sept têtes, que tu

portes, afin que ton père croit que c'est moi qui ait tué la bête à sept têtes.

La jeune fille lui donna à regret les sept têtes, et ils se dirigèrent vers la maison. Le père voyant les sept têtes, donna sa fille en mariage à cet homme, comme il l'avait promis. Et ils fixèrent le jour de la noce.

Le garçon qui avait été jeté à la mer, ne s'était pas noyé, il avait pu trouver un refuge sur un grand rocher. Au bout d'un certain temps, il aperçut un grand corbeau, qui venait tous les matins, voler au-dessus de lui. Un jour, ayant faim, il dit au corbeau :

— J'ai faim, peux-tu m'apporter à manger ?

Aussitôt le corbeau lui apporta tout ce dont il avait besoin pour satisfaire sa faim.

Un jour le corbeau lui dit :

— C'est aujourd'hui que l'homme qui te fit tomber à la mer se marie avec la jeune fille que tu as sauvée des griffes de la bête à sept têtes. Si tu veux aller à la noce, monte sur mon dos et je t'y mènerai.

Alors le garçon monta sur le dos du corbeau et se fit porter ainsi sur le lieu de la noce. Le garçon resta auprès de la maison et se mit à prier. Une servante le vit, et alla avertir son maître qu'un pauvre homme était près de la porte en train de prier.

— Fais le manger, dit le maître.

Mais le garçon ne voulut pas manger et il pria toujours.

Alors la jeune fille alla voir ce pauvre homme qui ne voulait pas manger et qui pria toujours. Lorsqu'elle le vit, elle reconnut que c'était le garçon qui l'avait sauvée.

Elle alla trouver son père et lui dit :

— Cet homme qui prie près de la porte est celui qui a tué la bête à sept têtes.

— Amène-le moi.

Dès que le garçon fut auprès du père, il lui dit.

— Cet homme qui vous a apporté les sept têtes, a voulu me jeter à la mer pour me faire mourir. Moi, je vous apporte les sept langues, enveloppées dans le mouchoir que m'a donné votre fille.

Le père, convaincu, lui donna sa fille en mariage.

Alors les trois chiens, qui avaient suivi la jeune fille, sautèrent sur le faux homme, et l'étranglèrent.

Raconté par Felix LASSERRE,
(Né à Caussanel (Tarn) en 1873)
qui tenait ce conte de son père.

La Légende des Pierres de Naurouse

Les pierres de Naurouse sont trois quartiers de poudingue tertiaire situées à l'endroit où le canal du Midi, à son entrée dans le département de l'Aude, reçoit les eaux que la rigole de la plaine lui amène du bassin de Saint-Ferréol. Elles forment actuellement le piédestal de l'obélisque élevé en 1825 par les descendants de Riquet, à la mémoire de leur aïeul. Déjà en 1899, Gaston Jourdanne avait relevé les dictons dont elles sont l'objet :

Quan las peiros de Nauroso saran atrapados
Filhos e fennos saran abandounados.

Quan las peiros de Nauroso se juntaran
Filhos e fennos s'abandounaran.

Quan las peiros de Nauroso se toucaran
Fennos e filhos se debergougnaran. (1)

Tous ces dictons, dont le sens général varie peu, font allusion à une prophétie qui assure que lorsque les trois blocs seront réunis, les femmes et les filles perdront toute retenue.

Il est difficile de savoir à quelle époque s'est formée la légende des pierres de Naurouse. Au XII^e siècle, elle était connue du troubadour Raimon de Miraval :

Que mi dons es a semblan de leona.
Ar sai que s'tocan las peiros d'Alzona
Pus premiers pot intrar cel que mais dona. (2)

(...car ma Dame est semblable à une lionne... Maintenant je sais que les pierres d'Alzonne se touchent, puisque celui-là peut entrer premier qui donne davantage.)

Le troubadour Pierre de Cazals, s'exprime à leur sujet de façon un peu différente :

Qu'ans cugen levesson las peiros d'Alzona
L'una vers Paris e l'autra vers Toleta
Qu'ella, per aisso, m'fos mala ni fellona...

(Je pensais qu'on lèverait les pierres d'Alzonne, l'une vers Paris et l'autre vers Tolède, avant que pour cela elle me devint méchante et trompeuse.)⁽³⁾

Comme on le voit, les pierres légendaires, aux 12 et 13^{me} siècles, sont toujours dites d'Alzonne et non de Naurouse.

1) G. Jourdanne, contribution au Folklore de l'Aude. 1899, p. 217.

2) Chansoneta farai venent. R. Nelli et L. Alibert. « Actualité des Troubadours ». « Pyrénées » n° 2, page 153.

3) Cité par Jourdanne.

Mais le Docteur Noulet a démontré (4) que « la butte et les pierres célèbres qui la surmontent, avaient jadis été comprises sous la dénomination commune d'Alzonne. « ...une vieille chapelle située au pied de la colline qui porte le village de Montferrand, ajoute-il, est désignée sous le vocable de St-Pierre d'Alzonne ; tout auprès existe la fontaine d'Alzonne, très anciennement bâtie ; il y a aussi une terre de ce nom dans ce même quartier qui touche à celui dit aujourd'hui de Naurouse. » Comme les pierres de Naurouse n'ont aucun rapport avec l'actuel village d'Alzonne (Aude) qui est hors de question, il faut admettre que le lieu, qui maintenant s'appelle Naurouse, a changé de nom et s'appelait autrefois Alzonne. Le Dr Noulet n'avait d'ailleurs « rien trouvé sur les motifs qui firent abandonner la dénomination première des pierres, ni sur la date de cette substitution. »

C'est sans doute vers le début du 16^e siècle que le thème bien connu du géant « porteur de pierres » est venu se combiner avec l'antique prédiction touchant la fin du monde et l'abandon par les femmes de toute pudeur, et que le nom de Naurouse a été substitué à celui d'Alzonne. Jacques Gaches raconte qu'en 1513, Charles IX, visitant le Languedoc, « eut la curiosité d'aller voir les trois pierres qu'on appelle de Naurouse, qu'on prétend avoir été mises par une Dame qui dit que lorsque ces trois pierres viendraient à se joindre, toute vergogne serait perdue au monde, et le jour du Jugement arriverait après » (5).

Au 17^{me} siècle, Catel reprend la même version : Ces pierres ont été jetées par une femme nommée Naurouse, disant que lorsqu'elles viendraient à se joindre, les femmes perdraient toute honte et vergogne. » (6)

Ainsi, à partir du 16^{me} siècle, la tradition populaire rattache à l'histoire d'une géante nommée Naurouse la prédiction concernant la fin du monde et le dévergondage qui la précédera. L'humaniste carcassonnais Pierre Godefroy, que Noulet et Jourdanne ne semblent pas avoir relu, a donné, dans son livre : de Amoribus libri tres, paru en (1550), une version plus complète de la légende qui avait cours de son temps :

« ...Et fabella vulgi apud nos est, mulierem quandam nomine Aurosam, tanquam Medam illam pontis Babylonici artificem, oneratam lapidibus olim properasse ad exstruendam Tolosam : et cum in via jam exstruam audiret, lapides eo loci, ubi nunc ostenduntur, disjecisse, simul que prae-

4) Noulet : les pierres de Naurouse et leurs légendes, Toulouse. Doula-doure. 1872. (Extr. Mém. Acad. de Toulouse, 7^e série, t. IV).

5) Cité par Jourdanne, Mémoires sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc, édition Pradel ; Paris, Sandoz, p. 45.

6) Mémoires de Languedoc, III, 414.

dixisse futuras tum mulieres impudentes, cum disjecti lapides juncti essent. Et cum ita sint hodie, mulieres dictitant ab omni verecundia maxime alienas... » (7)

La géante, au dire de Godefroy, comptait utiliser ses pierres pour la construction de Toulouse. Mais Toulouse étant déjà construite, elle les laissa tomber où elles sont maintenant tout en prophétisant sur les femmes, dans les termes habituels... Ce qui nous intéresse ici, c'est que Godefroy ayant à traduire Naurouse, l'ait rendu par *Aurosa*, comme s'il avait eu le sentiment que le N de Naurouse n'était que la forme élidée du Na provençal qui signifie *Madame*. Pour notre humaniste, très probablement, Naurouse, c'était N, Aurose, Dame Aurose...

Ce renseignement peut être de quelque importance pour les toponymistes qui auront à chercher du côté de la racine *Aur* et non du côté de *Naur*. Mais nous ne sommes pas plus avancés. A moins que nous ne consentions tout simplement à voir dans *Aurosa* l'adjectif occitan « *auros,a* » qui veut dire *venteux*. Naurouse est en effet une porte du vent. N'Aurose serait, dans ce cas, la « Dame du Vent ».

René NELLI.

7) *Petri Godofredi Carcasomensis, J. C., De amoribus libri tres.* Lugduni Batavorum et officina Joannis Maire 15, page 243. Sur Godefroy : voir « Folklore » 6^e année, n° 3, Automne 1943, page 57.

L'AMIC DES LOUPS

Al dessus del bosc de Belesta, dins un pais perdu, se trobon assucats uno binteno d'oustalses : aco s'apèlo Lalibert. A l'entour nou i a que bartos è malesos, è la nèu curbis le pais despèi l'Avent juscos à Pascos. Alabets las gens s'arrucon al cantou, bouton un parel de turros al foc è fan la belhado juscos mièjo-neit en se calfan è an rousegan un toupinat de castanhos. Mentre que las ouros passon è que le bent fiulo à la cimo de la chiminhèro, les bièls disen d'aquelis countes d'ancien tens, toutis plenis de pòus, de brèichos è de bèstios salbatjos ; les drolles, espantats, s'amagon dins les coutilhous de louros mamas.

Les mius aujols soun nescuts à Toro, proche de Lalibert, è la mèu menino-bièlho m'a soubent ditis qualquis unis d'aquelis countes qu'elo même abio entendut dire à la sui menino. Ausissèts aqueste.

I a belèu quatre o cinq centenats d'ans i abio à Lalibert un carbounhè que s'apelabo le Coumaut. El s'abio fèit uno cabano dins le bosc è i bibio tout le joun de l'an. Dins le

joun, mentre que les fournèls fumabon, la siu pigasso s'entendio restrunhe à trabèts la sapinièro, è le brespe, abans de s'arretira dins la cabano per durmi, s'en anabo planta sedous per agafa un pauc de gibbiè : lèbres, lapins, gribos, poulhs salbatges... Apèi, à la nèit negro, s'en tournabo debès la cabano, è pla soubent crousabo dins les carraïrous estreitis qualque troupel de loups. A fèito fi de crousa les loups, de ius parla è de ius douna quicom per les amanhaga, les loups èron benguts sous amics è el èro bengut l'amic des loups.

Dins aquel tens las bèstios parlabon pas pus, mè elos coumprenion encàro le parla des omes. E le Coumaut abio un troupel d'uno bintèno de loups que le seguission pertout. El les coumandabo è elis fasion tout ço que boulio.

— Quand troubarets un tal, ius i disio le Coumaut, i fasquets pos res, à un tal i farets un bentrat de pou ; un tal le poudèts escana è bous le manja...

N'i abio quatre, pus manhagués que les autris, que durmission andel dins la cabano è que le gardabon. Les apela-bo : Ernçous, Salbatge, Gulaire è Laucet.

Aco se passabo pla abans la Republico. Le Rei d'alabets èro un home brabas que seguissio las sius troupos un pauc pertout è qu'aimabo cassa dins les bosques.

Un cop la brèspo de Nadal, qu'èro bengut cassa dins le bosc de Belesta, se perdèc. La nèit arribabo è le paurou n'abio pas troubat encaro cap de cami. Tout d'un cop bejèc un lum alà foro, à trabèts les abets, que tremoulabo. Se birèc d'aquel coustat à arribèc dabant la cabano del Coumaut. Aqueste aprestabo justoment le soupa.

— E ount bas, brabe ome, i demandèc el ?

— Iè, èro à la casso è me sount perdut. Me pouiros pos fè soupa è durmi per aqueste nèit, demandèc le Rei sense fè counegue ,

— Le miu soupa è le miu lèit siran partatjats ande tu, respoundèc l'autre. Tè, assièto-te sur aquelo banco que ranquejo, que dibes èstre gansat ; n'è res que aco à te bailha.

E le carbounhè, assiètat sus uno poulido cadièro que s'abio fèito, boutabo leno al foc. Las patanos fousquèguen lèu coitos.

— Aci, paurou, fasen magre, diguèc le Coumaut. Aço n'es pos la taulo del rei. I a qualque cop uno pèço de gibbiè, mè aco es rare.

E s'en ba despenja un sac ount boutabo le milhas boulheire à l'abric de las mouscos. And'uno ficèlo ne coupo dous quinjous, Apèi cadun se bouto dabant un trauc curat dins la taulo et que serbissio de sièto. E le brabe Rei, qu'èro afamat, te manjèc ande plase le siu milhas è las sius patanos.

— Aco afalego, sabes, diguèc de Coumaut. Aci n'è res que aigo per beuro ; mè es bouno : la bau querre à la fount.

E i fa passa uno dourno crassouso qu'abio pos escurado belèu despèi un mes.

Quand le soupa fousquèt acabat, le Rei demandèc :

— E que fas, aci, moun amic ?

— Fau le carbou. Beses aquelis fournèls que fumon ?
Me les cal surbelha nèit è joun.

— E t'anejos pas, tout soul, dins le bosc ?

— Iè que badinos ! Aci è un flocc de camarados. Aro qu'abèn acabat de soupa les bau crida, è bas beire qu'arribaran d'arreu.

Alabets se bouto les dits dins la bouco, arrinco un fiulet è apèi ça : Ou ! Ou ! Cap aci, qu'è un èmbitat !

E dins l'afè de res t'arribo un troupèl de loups è s'arrèstont cop sec dabant la porto.

— Ajos pas pou, moun amic, diguèc le Coumaut. Aci soun les mius camarados. Te faran pos mal. Souloment, se t'abion troubat tout soul al mièi del bosc, debès mièjo-nèit, belèu t'aurion escanat... Anen, anen, dintrats douçoment, siu plèt ! Tu Salbatge, passo d'aquel coustat ; tu Ernhaus, de l'autre ; tu, Gulaire, cap aci ; tu Laucet, d'aquesto part. Bous autris demourats pos deforo per garda la cabano.

E te ius abanto dous o tres punhats d'osses è de rouisses.

Dins la cabano i abio un grand jas pla adoubat ande falièros secos. Le carbounhè è soun camarado se coulcon. Le Coumaut fa bouta un loup al cap per ius serbi de couicuh, è les autris as pes per les escaudura. E loups è omes s'endurmisquèguen amasso...

Al punto de joun, tout se despertèc.

— Anen, mous amics, se cal desa al trabalh, cridèc le Coumaut ; le joun se lèbo.

Ius i douno un boussi le tounho à cadun, apèi un parel d'osses è les bouto deforo.

— E fasquets pos pas de doulentiso ni cap de mal à digus !

— Ou ! Ou ! fasquèguen les loups. E se desèguen dins las matos.

— E aro moun amic, te bau condesi juscos al cami que passo al founse del bosc, diguèt le Coumaut al Rei. Mè abans de t'en ana, bouldrio pla sapie chi ès, tu.

— Ieu soun le Rei.

— Le Rei ? Bièttase, soun pla urous è ounourat d'abe agut le Rei coumo coumpanhou ! S'abio saput aco pus lèu, bous aurio milhou recebut ; bous aurio pouscut douna la miu cadièro è m'assièta sus la banco que ranquejo ; aurio pouscut tabes escroumba milhou l'oustal è escura un pauc la dourno ; mè n'è pos aci grand causo de mès que ço que bous è bailhat.

— Te cal pos fè maichant sanc, moun amic. As pla fèit è te disi merci. Le carbounhè es mèstre dins soun oustal.

Bèi es Nadal : coumo m'as pla recebut è que m'as salbat la bido, le Rei te bailhara quicom. Adius per aro.

E l'endema le brabe Coumaut recepièc un sacou de pèços d'or. Mè le brabas dounèc les pouldis louises d'or as sius, è el se demourèc al bosc andes sius amics les loups.

(D'après le récit de M. Boulbes, demeurant à Toulemon, par Chalabre (Aude), *originaire de Tore*, près de Lalibert, et âgé de 86 ans).

Adelin MOULIS,
Mèstre en gai sabe.

L'AMI DES LOUPS

(Traduction)

Au-dessus de la forêt de Bélesta, dans un pays perdu, se trouvent entassées une vingtaine de maisons : cela s'appelle Lalibert. Tout autour il n'y a que ronciers et bois touffus, et la neige couvre le pays depuis l'Avent jusqu'à Pâques. Alors les gens se blottissent au coin du feu, mettent une paire de bûches au feu et font la veillée jusqu'à minuit en se chauffant et en rongean une pleine marmite de châtaignes. Pendant que les heures s'écoulent et que vent siffle au faite de la cheminée, les vieux disent de ces contes d'autrefois, tout pleins de fantômes, de sorcières et de bêtes sauvages ; les petits enfants apeurés, se cachent dans les jupons de leurs mamans.

Mes aïeux sont originaires de Tore, près de Lalibert, et ma grand'mère m'a souvent racontée quelques-uns de ces contes qu'elle même avait entendu dire à sa grand'mère. Ecoutez celui-ci.

Il y a peu-être quatre ou cinq cents ans, il y avait à Lalibert un charbonnier qui s'appelait le « Coumaut ». Il s'était construit une cabane dans la forêt et il y vivait tout le long de l'année. Pendant la journée, alors que les fourneaux à charbon fumaient, sa hâche s'entendait retentir à travers la sapinière, et le soir, avant de rentrer dans sa cabane pour dormir, il s'en allait placer des collets pour attraper un peu de gibier : lièvres, lapins, grives, coqs de bruyère... Ensuite, à la nuit noire, il revenait vers la cabane ; et bien souvent il avait rencontré dans les sentiers étroits quelque troupeau de loups. Après avoir rencontré les loups, en leur parlant et en leur donnant quelque chose pour les apprivoiser, les loups étaient devenus ses amis et il était l'ami des loups.

Dans ce temps-là les bêtes ne parlaient plus, mais elles comprenaient encore la langue des hommes. Et le Coumaut avait un troupeau d'une vingtaine de loups qui le suivaient

partout. Il leur commandait et ils faisaient tout ce qu'il désirait.

— Lorsque vous rencontrerez un tel, leur disait le Coumaut, ne lui faites rien ; à un tel faites-lui une grande peur ; un tel vous pouvez l'étrangler et le manger...

Il y en avait quatre, plus dociles que les autres, qui dormaient avec lui dans la cabane et qui lui servaient de gardes de corps. Il les appelait : Rancunier, Sauvage, Gueuleur et Eclair.

Ceci se passait bien avant la République. Le Roi d'alors était un brave homme qui accompagnait ses troupes un peu partout et qui aimait chasser dans les bois.

Une fois, la veille de Noël, alors qu'il était venu chasser dans la forêt de Bélesta, il s'égara. La nuit arrivait et le pauvret n'avait pas trouvé encore de chemin. Tout à coup il vit une lumière au loin, à travers les sapins, qui tremblottait. Il se dirigea de ce côté et arriva devant la cabane du Coumaut. Celui-ci se disposait justement à souper.

— Et où vas-tu, brave homme, lui demanda-t-il ?

— Eh bien, j'étais à la chasse et je me suis égaré. Ne pourrais-tu me faire souper et dormir pour cette nuit, demanda le Roi sans se faire connaître ?

— Mon souper et mon lit seront partagés avec toi, répondit l'autre. Tiens, assieds-toi sur ce banc qui boîte, car tu dois être fatigué ; je n'ai que cela à t'offrir.

Et le charbonnier, assis sur une jolie chaise qu'il s'était fabriquée, mettait du bois au feu. Les pommes de terre furent bientôt cuites.

— Ici, mon pauvre, nous faisons maigre, dit le Coumaut. Ceci n'est pas la table du Roi. Il y a quelquefois une pièce de gibier, mais c'est rare.

Et il s'en va décrocher un sac où il mettait la bouillie de maïs à l'abri des mouches. A l'aide d'une ficelle il en coupe deux gros morceaux. Ensuite chacun se place devant un trou creusé dans la table et qui servait d'assiette. Et le brave Roi, qui était affamé, mangea avec plaisir sa bouillie de maïs et ses pommes de terre.

— Cela donne soif, tu sais, dit le Coumaut. Ici je n'ai que de l'eau pour boire ; mais elle est bonne : je vais la chercher à la fontaine.

Et il lui fit passer une cruche crasseuse qu'il n'avait pas nettoyée peut-être depuis un mois.

Lorsque le souper fut terminé, le Roi demanda :

— Et que fais-tu, ici, mon ami ?

— Je cuis le charbon. Tu vois ces fourneaux qui fument ? Il me les faut surveiller nuit et jour.

— Et tu ne t'ennuies pas, tout seul dans la forêt ?

— Tu plaisantes ! Ici j'ai beaucoup de camarades. Main-

tenant que nous avons fini de souper je vais les appeler, et tu vas voir qu'il vont arriver aussitôt.

Alors il met ses doigts dans la bouche, il donne un coup de sifflet, puis fait : Hou ! Hou ! Par ici, car j'ai un invité !

Et dans un court instant il arrive un troupeau de loups et ils s'arrêtent d'un seul coup devant la porte.

— N'aie pas peur, mon ami, dit le Coumaut. Ce sont mes camarades. Ils ne te feront aucun mal. Seulement, s'ils t'avaient trouvé tout seul au milieu de la forêt vers minuit, peut-être ils t'auraient étranglé... Allons, allons, entrez lentement, s'il vous plaît ! Toi, Sauvage, passe de ce côté ; toi, Rancunier, vers ici ; toi, Eclair, de ce côté ; toi Gueuleur, de l'autre. Vous autres restez dehors pour garder la cabane.

Et il leur jette deux ou trois poignées d'os et de restes.

Dans la cabane il y avait un grand gîte bien arrangé avec des fougères sèches. Le charbonnier et son camarade se couchent. Le Coumaut fait mettre un loup à la tête pour leur servir de traversin, et les autres trois aux pieds pour les réchauffer. Et loups et hommes s'endormirent ensemble...

A l'aube, tout se réveilla.

— Allons, mes amis, il faut se sauver au travail, cria le Coumaut ; le jour se lève.

Il leur donne un morceau de bouillie de maïs à chacun, puis quelques os et il les met dehors.

— Et ne faites aucune méchanceté ni aucun mal à personne !

— Hou ! Hou ! firent les loups. Et ils se sauvèrent dans les buissons.

— Maintenant, mon ami, je vais te conduire jusqu'au chemin qui passe au fond du bois, dit le Coumaut au Roi. Mais avant de t'en aller, je voudrais bien savoir qui tu es, toi.

— Je suis le Roi.

— Le Roi ? Diable, je suis bien heureux et bien honoré d'avoir eu le Roi comme compagnon ! Si j'avais su cela plus tôt, j'aurais pu mieux vous recevoir : j'aurais pu vous donner ma chaise et m'asseoir sur le banc boiteux ; j'aurais pu aussi balayer mieux la maison et nettoyer un peu la cruche ; mais je n'ai pas ici grand chose de plus que ce que je vous ai donné.

— Ne te fais pas de mauvais sang, mon ami. Tu as bien fait et je te dis merci. Le charbonnier est maître chez lui. Aujourd'hui c'est la Noël : comme tu m'as bien reçu et que tu m'as sauvé la vie, le Roi te donnera quelque chose. Adieu pour le moment.

Et le lendemain le bon Coumaut reçut un sachet plein de pièces d'or. Mais le bonasse homme donna les jolis louis d'or aux siens, et il resta à la forêt avec ses amis les loups.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

Annexe : Métrologie Audoise (suite)

- 393 **Hyvert** (Roger). — *Les Anciennes Mesures Audoises*. — S.E.S.A. — 1941 — p. 130 sq. — mesures de longueurs et mesures agraires.
- 394 **Hyvert** (Roger). — *Les mesures Audoises* — S.E.S.A. — 1944 — p. 61 sq. mesures de volumes — des bois — des grains — des liquides.
- 395 **Hyvert** (Roger). — *Les Anciennes Mesures Audoises pour les longueurs, les grains et les surfaces* — S.A.S.C. 1945 p. 197 sq.
- 396 **Vergues**. — *Chroniques Agricoles* 1938. — p. 91 sq. — mesures anciennes en Languedoc.
- 397 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 670 sq. — tableau comparatif des anciennes mesures en usage dans l'Aude avec celles du système métrique.
- 398 *Tableau des Anciennes Mesures de l'Aude comparées aux Mesures Républicaines*, publié par ordre du Ministère de l'Intérieur.
- 399 *Tableau des Anciennes Mesures de l'Aude comparées aux Mesures Républicaines*.
- 400 **Rolland**. — *Tables Générales des Mesures en usage à Carcassonne et dans la majeure partie du Département*.
- 401 **Caraguel**. — *Comptes faits pour la réduction des mesures anciennes de l'Aude*.
- 402 **Cantagrel**. — *Métrologie de l'Aude ou tableau des anciennes mesures*.
- 403 **Rieunier**. — *Nouvelles Mesures ou système métrique décimal*.
- 404 **Buzairies** (L.A.). — *Des Poids inscrits en usage autrefois dans quelques villes de l'Aude* — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 29 septembre 1858 — description des « poids de marchands » en bronze (du XIII^e s. à la Révolution).

(1) Voir N^o 38 à 48.

- 405 **N...** — *Des Poids inscrits en usage autrefois dans quelques villes de l'Aude* — dans journal « l'Echo de Carcassonne » — 22 décembre 1930 — les poids en bronze dans l'Aude, du XIII^e s. à la Révolution.
- 406 **Sabarthès.** — *Manuscrit Consulaire de Limoux* — p. 235 sq. note sur les poids de Limoux — description des poids de Limoux conservés au Musée St Raymond de Toulouse (périodes féodale et royale).

C. - LES DIVERTISSEMENTS (1)

1^o Réjouissances Populaires

- 407 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne.* — p. 362 sq. — jeux de l'Aigle et du Serpent donnés au mois de mai 1579 — leur description — p. 421 — jeux donnés en 1605 (voir Mahul — Cartulaire — VI. 1^o partie — p. 102).
- 408 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI. 2^o partie — p. 383 sq. — fêtes populaires à Carcassonne : exercices à l'Aigle et au Serpent — au Roitelet — au Papegay.
- 409 **Jourdanne.** — *Contribution Folklore Aude* — p. 4 sq. — fête du Papegay — jeux de l'Aigle et du Serpent — fête du Roitelet — roi de la Jeunesse.
- 410 **Fédié.** — *Histoire Carcassonne.* — p. 149-150 — jeux de l'Aigle et du Serpent.
- 411 **Poux.** — *Cité de Carcassonne : l'Epanouissement* — t. I. p. 267 — jeu du papegai.
- 412 **Girou.** — *Itinéraire Aude.* — p. 36 — le jeu du papegai.
- 413 **Vergues.** — *Chroniques Agricoles 1932* — p. 5 sq. — à Carcassonne jeux du papegai, fête du roitelet.
- 414 **N...** — *La Fête du Roitelet à Carcassonne.* — du 1^o dimanche de décembre au jour de l'Epiphanie, ou jour des Rois, durée de la fête — description des diverses cérémonies — dans journal « Echo de Carcassonne » — 3 août 1929.
- 415 **N...** — *La Fête du Roitelet à Carcassonne en 1785* — M.M. 1^o année — p. 208 sq.
- 416 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 383 sq. — fête du roitelet à Carcassonne.
- 417 **Ditandy.** — *Lectures sur Aude.* — p. 274-275. — fête du roitelet à Carcassonne.
- 418 **Metge** (Louis). — *La Fête du Roitelet* — R. M. 6^o année — n^o 1 — Janvier 1891 — p. 12 sq.

(1) Suivant l'ordre du plan fixé, nous diviserons les *Divertissements* en : 1^o) Réjouissances Populaires — 2^o) Réceptions Princières — 3^o) Fêtes Félibréennes — 4^o) Jeux de plein air. Dans une autre section : *Magie Calendaire*, nous retrouverons certaines des Réjouissances Populaires déjà notées.

- 419 **Guilhe.** — *Histoire Carcassonne.* — p. 82 sq. — jeu de la colombe exécuté par la compagnie des arbalétriers.
- 420 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI. 1^o partie — p. 189 — en mars 1799, fête de la Jeunesse à Carcassonne.
- 421 **Boyer-Mas.** — *Documents Episcopaux de l'Ancien Régime.* — p. 19 sq. — fêtes patronales — ordonnances de Bram — Roi de la Jeunesse — (Extr. F. A. 15 mai 1939 — p. 153 sq.).
- 422 **Féraud (H.).** — *De quelques fêtes célébrées dans le département de l'Aude avant la Révolution* — F. A. 8 octobre 1938 — p. 126 sq. — Roitelet — Papegay — Roi de l'Aigle et du Serpent — Fous à Narbonne.
- 423 **Montagné (Abbé Paul).** — *Le Fait Folklorique : les Superstitions Populaires Audoises.* — F. A. 32 — automne 1943 — p. 50 sq. — id. 34 — printemps 1944 — p. 89 sq. — id. 35 — été 1944 — p. 118 — les Rois de la Jeunesse (« caps del Jouven ») — Fête du Roitelet — Roi de l'Aigle et du Serpent — Roi du Papegay — Fête des Fous.

EMBRASEMENT DE LA CITE DE CARCASSONNE.

- 424 **Sivade (Henry)** — *sa communication sur les promoteurs de cette fête, MM. Bouffet, Ingénieur et Grillières Président de la Sté des Arts et Sciences.* — le premier embrasement eut lieu en août 1898 pendant les fêtes des Cadets de Gascogne — S.A.S.C. 1937 — p. 31.
- 425 **Sarraut (Maurice).** — *La Genèse des Fêtes de Gascogne : Carcassonne* — dans journal « Le Gèzolois du Dimanche » — 7 août 1898.
- 426 **Silvestre (Armand).** — *La Cité Rouge.* — description du premier embrasement donné le 14 août 1898 — R. M. sept.-octob.-nov. 1898 — N^o spécial de cette revue « Les Cadets à Carcassonne » — p. 147 sq.
- 427 **Rouquet.** — *La Ville du Passé* — (Carcassonne) — p. 74 — embrasement de la Cité.
- 428 **Rouquet.** — *Pour la Cité.* — son embrasement. R. M. mai 1903 — p. 49.
- 429 **Rouquet.** — *L'embrasement de la Cité.* — R. M. avril 1904 — p. 45-46.
- 430 **Sarrand.** — *Voyages.* — p. 31 — embrasement de la Cité Carcassonne.
- 431 **Sarrand (Louis).** — *Carcassonne — embrasement de la Cité* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 12 août 1931.
- 432 **Girou.** — *Carcassonne.* — p. 81 sq. — embrasement de la Cité.
(à suivre)

M. N.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice
Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant
l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais
Carcassonne.

